5. Faire entreprendre une étude visant à déterminer le type de recherche et de développement nécessaire pour réaliser des élevages commerciaux d'espèces sélectionnées de loches et de napoléons, depuis le stade de la ponte, afin de diminuer la demande de poissons capturés en mer;

6. Signaler aux sociétés d'exploitation commerciale des techniques permettant à peu de frais d'abaisser les très forts taux de mortalité constatés chez les poissons de récif capturés vivants et dus à de mauvaises pratiques de pêche, de manipulation et d'expédition;

7. Lorsque les conditions s'y prêtent, et suivant en cela l'exemple donné par les Philippines, mettre en place des laboratoires d'analyse de la teneur en cyanure (tant dans les États ou territoires importateurs comme Hong Kong que dans les pays exportateurs) pour surveiller l'exploitation des ressources vivantes du récif, qu'il s'agisse des poissons vivants destinés à la restauration ou des poissons d'aquarium;

8. Contribuer aux recherches entreprises pour déterminer les effets du cyanure sur les coraux et les récifs coralliens afin de mieux estimer la vulnérabilité de ce milieu et le degré de destruction;

9. Mener des recherches visant à perfectionner les techniques de pêche respectueuses de l'environnement et adaptées à la capture des espèces ciblées par le commerce des poissons vivants de récif;

10. Oeuvrer en coopération avec les gouvernements indonésien, thaïlandais, malais et chinois pour interdire l'utilisation du cyanure en galvanoplastie et, par conséquent, le rendre plus difficile à obtenir comme c'est déjà le cas dans la plupart des pays du monde;

11. Interdire l'exportation des alevins d'espèces-cibles qui ont été capturés en mer.

Les travaux de recherche rapportés ci-dessus ont été réalisés grâce au concours de *The Nature Conservancy* et de l'Agence des pêches du Forum et à l'octroi d'une bourse de *Pew Foundation* à l'auteur principal de ce rapport.

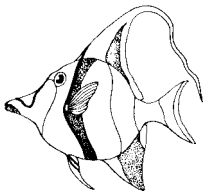

Tuer le corail pour exporter des poissons vivants ?

par Aquilino A. Alvarez, rédacteur, Marinelife

Cet article est paru initialement dans Marinelife *(Vol. 2, n° 1, 3e trimestre 1995), une publication de l'Alliance internationale pour la vie marine (*International Marinelife Alliance*) — Philippines.*

Demandeur insatiable de poissons vivants pour son secteur de la restauration, le marché de Hong Kong suscite de nouvelles formes de destruction des récifs coralliens des Philippines.

À Palawan et Zamboanga ainsi que dans les quelques rares communautés villageoises dont les récifs restent en bonne santé, la pêche au cyanure détrône l'usage des explosifs chez les pêcheurs appâtés par le marché en plein essor des poissons vivants.

"Actuellement, le prix payé aux pêcheurs par kilo de **lapulapu** vivant (loche) peut atteindre 350 pesos (1 peso = US$ 0.04) et le double pour le **mameng** (napoléon) vivant, au lieu de 70 pesos le kilo seulement lorsque le poisson est vendu congelé", peut-on lire dans un rapport d' *International Marinelife Alliance* (IMA).

Ensuite, les intermédiaires vendront le poisson à des compagnies d'import-export ayant leur siège à Manille au prix moyen de 900 pesos le kilo. Organisation non gouvernementale, l'IMA estime que, déduction faite des frais de fret aérien, d'emballage et de manutention, l'intermédiaire empoche un bénéfice net de 200 pesos par kilo.

D'après le Bureau des pêches et des ressources aquatiques (*Bureau of Fisheries and Aquatic Resources*), le commerce des poissons vivants représente des millions de dollars de chiffre d'affaires et, pendant les seuls six premiers mois de l'année 1995, 19 sociétés locales ont exporté 479 tonnes de loches et

de napoléons vivants pour une valeur estimée à près de 30 millions de dollars É.-U.

Dans un pays où les pêcheurs sont parmi les plus pauvres des pauvres, cette aubaine a lancé le signal de l'abandon de la pêche aux explosifs désormais considérée avec mépris et le début d'une nouvelle épidémie qui s'est répandue comme une traînée de poudre, celle de l'adoption des techniques permettant de capturer les poissons vivants.

Selon le rapport de l'IMA cité plus haut, "tout le mal vient de ce que l'industrie du poisson corallien vivant aux Philippines dépend en grande partie de l'utilisation du cyanure de sodium qui est l'un des poisons les plus létaux au monde."

Bien que les poissons des récifs coralliens puissent effectivement être capturés à l'aide de pièges, de filets ou encore à la ligne, la plupart des pêcheurs préfèrent à ces méthodes celle de l'utilisation du cyanure qui permet de raccourcir le temps consacré à la "traque".

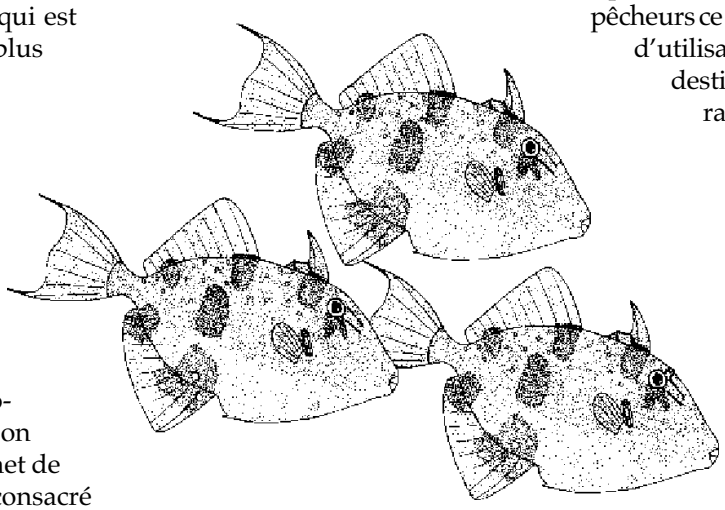

Le poison paralyse le poisson qui perd le sens de l'équilibre; il ne reste plus, en quelque sorte, qu'à le cueillir comme une fleur.

L'aquariophilie au banc des accusés

Le commerce des poissons d'aquarium est généralement considéré comme étant le mobile du crime que constitue l'utilisation du cyanure dans le secteur de la pêche. Au temps où les Philippines étaient le plus gros fournisseur de poissons d'aquarium ornementaux au monde, des années 1960 à la fin des années 1980, il n'était pas possible de se procurer, sur le marché local, le filet à mailles fines adapté à la pêche des poissons tropicaux pour aquariophiles car cette variété de filet était interdite.

Quoique la loi ait été amendée en 1986 pour que les utilisateurs du filet à mailles fines ne soient plus poursuivis en justice dans le cas de la pêche des poissons d'aquarium, ce type de filet reste quasiment introuvable sur le marché.

Les fabricants locaux ne voient en effet pas l'intérêt de produire des filets pour pêcher des poissons d'aquarium puisque tout le monde sait que les utilisateurs potentiels sont déjà des fanatiques de la pêche au cyanure.

La Fondation Haribon estime que plus de 4 000 pêcheurs aux Philippines utilisent le cyanure pour pêcher les poissons d'aquarium et l'IMA signale que 2 000 autres le font pour pêcher des poissons vivants destinés au marché de la restauration.

Ensemble, ces pêcheurs exterminateurs déversent quelque 400 tonnes de cyanure de sodium par an sur les récifs coralliens.

Bien qu'il soit illégal de vendre aux pêcheurs ce poison à large spectre d'utilisation, un réseau clandestin s'est développé en raison de la flambée de la demande, en particulier dans les régions côtières isolées. À Tawi-Tawi et Jolo, par exemple, le cyanure se vend au détail à 305 pesos le kilo, soit plus de quatre fois le prix à Manille.

Le tueur silencieux

Une étude du bureau des pêches et des ressources aquatiques a établi que deux déversements de cyanure effectués à quatre mois d'intervalle avaient suffi à détruire les coraux dans des quadrants surveillés aux fins d'une enquête conduite au large de l'île de Cebu.

Prenant au début une apparence blanchâtre, les massifs coralliens se sont ensuite couverts d'algues qui sont le signe caractéristique de la mort des récifs de corail.

L'*UP Marine Science Institute* avait déjà signalé, il y a quinze ans à peine, que seuls six pour cent des 33 000 km² de récifs coralliens du pays demeuraient en excellente condition. Les 70 pour cent restants avaient atteint divers stades de détérioration et la revue Newsweek, dans un rapport spécial sur l'environnement paru dans le numéro de juin, a estimé que les coraux étaient morts à 90 pour cent.

Si la pêche aux explosifs est à l'origine d'une partie substantielle des dégâts constatés, le cyanure a aussi une forte part de responsabilité. Contrairement aux explosifs qui font voler le corail en éclats

et, littéralement, le pulvérisent, le cyanure laisse les structures coralliennes intactes mais tue le corail.

Les coraux morts n'abritent plus de faune, ce qui entraîne pauvreté et famine pour tous les villages côtiers des Philippines.

Filemon Romero, vice-président de l'IMA et, antérieurement, recteur de l'Université d'État de Mindanao à Tawi-Tawi, a déclaré que "les récifs coralliens étaient une véritable usine de production alimentaire, source de nourriture et de revenus, et un maillon critique de la chaîne alimentaire de la nation".

"Leur dépérissement, a-t-il poursuivi, est extrêmement coûteux pour le pays dont la production halieutique et les possibilités de revenus sont en perte de vitesse et les taux de malnutrition, sous-alimentation, chômage et exode rural en forte hausse."

"Le comble, a commenté en la déplorant J. Emilio Reynoso, président en activité du comité présidentiel chargé de la prévention des déversements d'hydrocarbures, c'est que ne profitent des retombées économiques de la pêche au cyanure que quelques milliers de pêcheurs et une poignée de sociétés d'import-export qui n'ont, de toute évidence, nullement l'intention d'investir à long terme dans le pays."

L'ÉCOSYSTÈME EN ÉTAT DE SIÈGE

Palawan est devenu le centre de la pêche au cyanure en raison de l'état de dévastation dans lequel les ressources marines se trouvent partout ailleurs. Les autorités provinciales de Palawan se sont alarmées et ont décrété une interdiction de pêcher les poissons coralliens vivants ornementaux dans toute la province pendant une période de cinq ans, applicable dès février 1993. Un an seulement après l'entrée en vigueur de ce décret, ses auteurs se sont ravisés et, malgré les critiques véhémentes des ONG, ils ont exempté de l'interdiction les loches et autres espèces pêchées vivantes pour le marché de la restauration. Seule demeure l'interdiction de pêcher les poissons d'aquarium et les **mameng** (napoléons).

M. Reynoso est d'avis que l'appât d'un gain immédiat et la corruption ont été les ingrédients mortels de ce tragique retournement de situation. "Industrie reconnue comme rapportant des millions de dollars, le commerce des poissons pêchés vivants a trouvé des défenseurs cyniques, des apologistes en coulisse et des partisans sans scrupules. On viole et on saccage l'espace sous-marin en silence, et les criminels s'en mettent joyeusement plein les poches", a-t-il ajouté.

Malgré cette opération véreuse au mépris de l'environnement à Palawan, les tenants de l'interdiction du commerce de poissons pêchés vivants font école. Proclamant que leurs écosystèmes sont en état de siège, les dirigeants politiques de Tawi-Tawi, Samar et Polilio, un groupe d'îles de la province de Quezon, ont annoncé leurs programmes respectifs d'interdiction de toute activité commerciale liée à la pêche de poissons vivants.

Le secrétaire à l'agriculture, Roberto Sebastian, dont le ministère est également responsable des pêches, est cependant pessimiste quant aux effets à long terme de l'interdiction. Dans une note adressée au président Ramos, M. Sebastian a déclaré : "Une interdiction totale irait à l'encontre du but recherché puisqu'elle pénaliserait même les producteurs et exportateurs de poissons vivants dûment reconnus et dissuaderait les pêcheurs d'adopter de nouvelles méthodes de pêche qui soient respectueuses de l'environnement."

Au lieu de l'interdiction, M. Sebastian préconise de mettre en oeuvre, à l'échelle de la nation, un programme complet de réformes axé sur le remplacement de la pêche au cyanure.

Ce programme met l'accent sur des mesures visant à faire respecter la loi grâce à des laboratoires spécialisés chargés des tests d'analyse du cyanure ainsi qu'à la création d'activités rémunératrices de substitution et à la conduite tant de stages de formation à la pêche au filet que de vastes campagnes d'information et d'éducation du public.
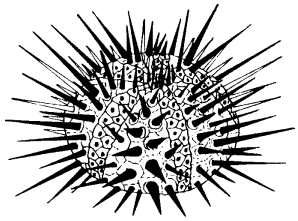
M. Sebastian espère que son pays pourra ainsi reconquérir sa place de premier exportateur mondial des poissons tropicaux et profiter des gains économiques susceptibles d'être retirés de l'exportation de poissons vivants destinés à la restauration sans sacrifier la richesse, la beauté et la diversité des récifs coralliens des Philippines. Pour reprendre le sage conseil d'une affiche d'une ONG dénonçant les méfaits de la pêche au cyanure : "Inutile de tuer les coraux pour pêcher des poissons vivants."